

[Aller au menu](#) [#banner-nav]

[Aller au contenu](#) [#content-wrap]

[Aller à la recherche](#) [#search]

Service Commun de Documentation Bibliothèques de l'Université de Poitiers

[#]

Utiliser le Prêt Entre Bibliothèques (PEB/ILL)

Le Prêt Entre Bibliothèques (PEB) permet de faire venir d'une autre bibliothèque, en France ou à l'étranger, des ouvrages ou des articles (sous forme de reproduction) quand ils ne se trouvent pas dans une des BU de Poitiers et que celles-ci ne peuvent les acquérir.

Le PEB est un service payant réservé aux usagers inscrits à la BU.

Pour faire, une demande de PEB, [utiliser le formulaire de demande de PEB](#) [/peb] (nécessite une authentification [avec votre compte SEL](#) [/campus/services-numeriques/compte-sel/le-compte-de-services-en-ligne-compte-sel--731761.kjsp]) :

plus pratique : 24h/24, 7j/7 à partir d'une connexion web

plus sûr : moins de risque d'erreur dans la copie des références

plus rapide : la demande arrive directement à l'équipe chargée du traitement.

A QUI S'ADRESSER ?

PEB CAMPUS

En raison des travaux à la BU Lettres, le service du PEB campus vous accueille dorénavant à la [BU Sciences, techniques et sport](#) [<http://scd.univ-poitiers.fr/vos-bibliotheques/campus-de-poitiers/bu-sciences-campus/>] (bât. B4). Les horaires et le fonctionnement restent identiques.

L'activité de PEB des bibliothèques du campus est prise en charge par l'équipe PEB campus :

BU Sciences campus, bât. B4

Responsable : Laurence Caillaud

Horaires d'ouverture du service : le lundi, mardi et jeudi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h ; le mercredi et vendredi de 9h30 à 12h30. En dehors de ces horaires, le retrait des documents est assuré à la banque d'accueil. Vous pouvez aussi prendre rendez-vous pour une recherche approfondie.

Par téléphone : 05.49.45.33.23 ou par mail : peb.campus@univ-poitiers.fr

Pour chacune des bibliothèques ci-dessous, vous pouvez également adresser votre demande aux agents en service public, pendant les horaires d'ouverture de la bibliothèque :

BU Lettres [<http://scd.univ-poitiers.fr/vos-bibliotheques/campus-de-poitiers/bu-lettres-783331.kjsp?RH=1353929084628>], bâtiment B4
BU Sciences campus [<http://scd.univ-poitiers.fr/vos-bibliotheques/campus-de-poitiers/bu-sciences-campus-732061.kjsp?RH=1353929084628>], bâtiment B4 - le service est également accessible aux utilisateurs de la BU Futuroscope [<http://scd.univ-poitiers.fr/vos-bibliotheques/campus-du-futuroscope/bu-sciences-futuroscope-779981.kjsp?RH=1353929084628>]
BU Médecine-Pharmacie [<http://scd.univ-poitiers.fr/vos-bibliotheques/campus-de-poitiers/bu-medecine-pharmacie-769361.kjsp?RH=1353929084628>], bâtiment D1
BU Education et formation [<http://scd.univ-poitiers.fr/vos-bibliotheques/campus-de-poitiers/bu-education-et-formation-site-de-poitiers-769421.kjsp?RH=135392908>] - site de Poitiers, bâtiment B20
BU Droit-Economie-Gestion [<http://scd.univ-poitiers.fr/vos-bibliotheques/campus-de-poitiers/bu-droit-economie-gestion-783561.kjsp?RH=1353929084628>], bâtiment A1

PEB CENTRE-VILLE

BU Michel Foucault [<http://scd.univ-poitiers.fr/vos-bibliotheques/centre-ville-de-poitiers/bu-michel-foucault-sha-et-moyen-age-769961.kjsp?RH=1353929084>], Hôtel Fumé, UFR SHA, Poitiers centre-ville
Responsable : Armelle Gauthier
Permanences du lundi au vendredi de 9h à 13h. Retrait des documents du lundi au jeudi de 8h45 à 19h15 et le vendredi de 8h45 à 18h30 si demandes prises en charge par un laboratoire; sinon, retrait des documents pendant les plages de permanence.
Par téléphone : 05.16.01.23.55 ou par mail peb.centreville@univ-poitiers.fr

PEB ANGOULÊME

L'activité de PEB des bibliothèques de l'IAE-CEPE [<http://scd.univ-poitiers.fr/vos-bibliotheques/angouleme-niort/bibliotheque-de-l-iae-cepe-780041.kjsp?RH=1353929084628>] et de la médiathèque Education et formation de l'ESPE d'Angoulême [<http://scd.univ-poitiers.fr/vos-bibliotheques/angouleme-niort/bu-education-et-formation-site-d-angouleme-780021.kjsp?RH=135392908>] est prise en charge par l'équipe PEB d'Angoulême :
Bibliothèque de l'IAE-CEPE, 186 rue de Bordeaux, Angoulême
Responsable : Séverine Rouyer
Horaires : les lundi, mardi et jeudi de 8h45 à 12h45 et de 14h à 17h45 ; le mercredi de 8h45 à 12h15 et le vendredi de 8h45 à 12h45 et de 14h à 17h
Par téléphone : 05.45.21.25.21 ou par mail : peb.angouleme@univ-poitiers.fr

COORDINATEUR DU PEB

Yvan Hochet, BU Michel Foucault -05 49 45 45 76- yvan.hochet@univ-poitiers.fr

TARIFS

Vous êtes étudiant-e à l'Université de Poitiers, en formation à l'ESEN, lecteur extérieur demandeur d'emploi ou bénéficiaire du RSA :
prêt d'un ouvrage en provenance de France : 3 €
prêt d'un ouvrage en provenance de l'étranger : 10 €
photocopie d'article demandée à une autre université pour le PEB : gratuit
Vous êtes personnel de l'Université de Poitiers ou lecteur extérieur :
prêt d'un ouvrage (toutes provenances) : 10 €
photocopie d'article demandée à une autre université pour le PEB : gratuit
Votre laboratoire de rattachement au sein de l'Université de Poitiers peut prendre en charge vos dépenses de PEB. Le laboratoire doit avoir transmis une convention sur laquelle figure la liste nominative des bénéficiaires.

+ D'INFOS

Chaque bibliothèque détermine les documents qu'elle souhaite prêter via le service de PEB ainsi que leurs conditions de consultation. Les documents anciens sont en général exclus du PEB. **Il se peut aussi que seule la consultation sur place soit autorisée.** Vous êtes responsables des documents empruntés via le PEB même si ceux-là n'entrent pas dans le quota d'emprunts autorisé au sein du SCD.

La fourniture de documents sous forme numérique dépend de plusieurs facteurs: droits de propriété intellectuelle rattachés, politique de l'établissement fournisseur, politique de l'éditeur du document... Les services du PEB vous informeront des modalités de mise à disposition du document que vous souhaitez obtenir.

Vous serez prévenu de la réception de vos documents par courrier électronique, ou exceptionnellement par téléphone. Le délai de réception est en général de 3 à 10 jours.

Pour PEB campus, les documents sont à retirer et à rendre dans votre BU de rattachement habituelle. Si vous souhaitez récupérer le document plus rapidement, vous recevez un courriel vous permettant de le retirer dès réception directement au bureau de PEB campus (**B4 en BU sciences STAPS**) le jour même avant 12h30.

Pour PEB centre-ville, les documents sont à retirer et à rendre à la Bibliothèque Michel Foucault (Bâtiment E18, 8 rue René Descartes).

Les reprographies sont limitées à 1 chapitre (ou équivalent) dans 1 livre, dans la limite de 10% du volume total du livre. Si le volume des copies demandées dépasse ces limites, le service de PEB contacte l'utilisateur pour lui demander s'il préfère faire venir le document en prêt.

Faire une demande de PEB

Vous êtes inscrit-e-s dans les BU de Poitiers ?

[Cliquez ici pour faire votre demande de PEB \[accès authentifié\]](#) [/peb/controller/appController.php].

ILL for library abroad

If you request for an interlibrary loan from Poitiers University libraries, please contact us : peb.campus@univ-poitiers.fr or peb.centreville@univ-poitiers.fr

Sudoc et WorldCat

Avant de faire votre demande, utilisez le [Sudoc](http://www.sudoc.abes.fr/) [http://www.sudoc.abes.fr/] ([cliquez](http://www.sudoc.abes.fr/) [http://www.sudoc.abes.fr/]) pour savoir si le document que vous souhaitez est conservé dans une BU en France ; et [WorldCat](https://www.worldcat.org/) [https://www.worldcat.org/] ([cliquez](https://www.worldcat.org/) [https://www.worldcat.org/]) pour savoir s'il est conservé dans une bibliothèque étrangère.

Université de Poitiers - 15, rue de l'Hôtel Dieu - TSA 71117 - 86073 POITIERS Cedex 9 - France - Tél : (33) (0)5 49 45 30 00 - Fax : (33) (0)5 49 45 30 50 - webmaster@univ-poitiers.fr